

GÉNÉRAL

Ce document est valable pour tous les produits des gammes CONTRAFLAM, SWISSFLAM, CONTRAFLAM STRUCTURE et leurs unités de vitrage isolant. Lors de l'utilisation de ces produits, le montage des vitres dans les systèmes de vitrage doit être effectué par un installateur professionnel et conformément aux spécifications correspondant à une certification valide ou à tout autre justificatif d'utilisation pour la classe de résistance au feu correspondante délivré par un institut reconnu.

Tout traitement ultérieur ou additionnel, non autorisé et non supervisé par Vetrotech Saint-Gobain International AG (ci-après VSGI), est strictement interdit et compromet la fonction et l'utilisation de ces produits. Toute garantie est annulée si ces produits sont utilisés dans une classification de protection incendie non couverte par une déclaration de VSGI.

Les directives d'application pertinentes doivent également être respectées en cas d'utilisation avec d'autres vitres.

TRANSPORT, STOCKAGE ET CONDITIONS D'UTILISATION

Transport

Pour le transport et le stockage, seuls les racks, boîtes ou emballages individuels pour vitres fournis par Vetrotech doivent être utilisés. Pour les autres systèmes de transport et de stockage, les vitres doivent être arrimées correctement. Il est préférable d'utiliser des séparateurs ou des éléments d'écartement appropriés (par exemple, des tampons de liège) afin d'éviter un contact direct entre les panneaux de verre. Les séparateurs en papier ne sont pas adaptés.

Stockage

Ne transporter et stocker les vitres que dans des conditions sèches. Pendant le transport, le stockage (intermédiaire ou sur le site de construction) et pendant l'installation dans un bâtiment non chauffé et inachevé, une température supérieure à -10°C doit être garantie à tout moment. Éviter les conditions climatiques extrêmes, telles que les radiateurs, la lumière directe du soleil, etc., ainsi que la formation de condensation entre les vitres en raison de fortes variations de température.

Conditions d'utilisation

Résistance structurelle

Tous les produits des gammes CONTRAFLAM, SWISSFLAM, CONTRAFLAM STRUCTURE sont des composants non porteurs des systèmes de construction et ne doivent pas être soumis à des contraintes mécaniques.

Dans le cas de vitrages destinés à des applications inclinées ou horizontales, de vitrages soumis à des charges thermiques, statiques ou dynamiques élevées ou d'unités de vitrage isolant installés à des altitudes supérieures à 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, des informations précises sur les conditions du site d'installation et le degré d'exposition des vitres doivent être fournies à VSGI pour validation.

Conditions climatiques et environnementales

Intérieur

Lors de l'installation, les conditions climatiques habituelles du bâtiment sont prises en compte (température ambiante normale). Éviter strictement les températures ambiantes régulières et élevées (provenant par exemple de chauffages, de radiateurs, de la lumière directe du soleil, des pièges à chaleur des persiennes, des stores, des rideaux, des auvents, etc.).

Extérieur

Dans les applications extérieures, il est nécessaire d'utiliser des unités de vitrage isolant avec des couches de protection contre la chaleur ou le soleil afin d'éviter une exposition excessive du produit à des températures inadéquates. Ces solutions liées à la conception sont disponibles pour la plupart des conditions environnementales et des applications de toutes les variantes des produits CONTRAFLAM, SWISSFLAM et CONTRAFLAM STRUCTURE dans la mise en place d'une IGU (IGU : unité de vitrage isolant). Les applications extérieures avec les IGU CONTRAFLAM STRUCTURE nécessitent une évaluation individuelle des conditions du site en ce qui concerne l'exposition aux intempéries, aux rayons du soleil et au vent. Le point de vente VSGI le plus proche vous aidera à déterminer la composition exacte du système de vitrage, cette composition doit être respectée afin de garantir la durabilité du produit.

Humidité élevée

L'utilisation de ces vitrages dans des locaux où l'humidité est régulièrement ou toujours élevée (par exemple dans les piscines, les laboratoires, etc.) peut entraîner des réactions non seulement avec les surfaces vitrées, mais aussi avec d'autres composants du vitrage tels que les joints et les produits d'étanchéité utilisés. En règle générale, éviter l'accumulation d'eau sur les vitres et sur toutes les autres surfaces. Plus particulièrement, les feuillures de vitrage doivent rester sèches grâce à un drainage ou une ventilation appropriés. Éviter les ponts thermiques provoquant de la condensation sur les surfaces.

Vetrotech propose des solutions et des instructions spécifiques pour diverses applications et conditions environnementales à forte concentration d'humidité. En outre, pour de nombreuses applications sur mesure, des solutions

peuvent être mises au point avec votre point de vente Vetrotech le plus proche.

Veillez noter que même si les règles de base mentionnées ci-dessus sont respectées, tous les produits et composants sont sujets à un vieillissement accéléré. Toute altération ou tout défaut du produit lié au vieillissement est la conséquence inévitable des conditions climatiques particulières.

Films / adhésifs appliqués sur la surface

Des films adhésifs et adhérents en polyester / polyéthylène téréphtalate (PET) ou en polychlorure de vinyle (PVC) peuvent être appliqués sur la surface visible de la vitre à des fins décoratives ou informatives. L'épaisseur de ces derniers doit être comprise entre 25 et 250 µm. Il est recommandé de faire valider l'utilisation de ces films / adhésifs par le service compétent.

Installation / nettoyage pendant la construction

Chaque vitre résistante au feu doit être contrôlée avant l'installation afin de détecter tout défaut ou dommage visible. Les vitres endommagées ou défectueuses ne doivent pas être installées. Il convient de respecter les remarques et les instructions figurant sur les étiquettes, en particulier les informations relatives à l'orientation de l'installation.

Une fois produite dans l'usine de fabrication, la vitre résistante au feu ne doit pas être endommagée et ne doit subir aucune transformation sans l'autorisation de VSGI. Cela concerne en particulier le joint de bordure. En ce qui concerne les produits STRUCTURE CONTRAFLAM, les dernières « Directives d'installation et instructions spéciales » s'appliquent.

L'espace de la feuillure entre la vitre et le dormant doit être ventilé à tout moment dans le respect de la réglementation et de la norme en vigueur. Dans le cas d'un assemblage ou de la réalisation d'un joint avec des matériaux non homologués, VSGI n'assumera aucune responsabilité pour une éventuelle incompatibilité entre le joint et les bords ou tout autre composant du vitrage (p. ex. polycarbonate, intercalaires en plastique, etc.). La compatibilité des matériaux doit toujours être vérifiée par le fournisseur ou l'installateur du système de vitrage.

Installation

Lors de l'installation des produits CONTRAFLAM ou CONTRAFLAM STRUCTURE, qui se composent exclusivement de panneaux de verre trempé, les contraintes de pression suivantes ne doivent pas être dépassées au niveau de la jointure des panneaux :

- Mono-structures : 200 N/cm sur bords
- Structures en vitrage isolant : 150 N/cm sur bords

Pour les structures contenant du verre non trempé, ou pour les produits SWISSFLAM, la contrainte sur les bords ne doit pas être supérieure à 20 N/cm.

Pour les vitres résistantes au feu de la gamme CONTRAFLAM STRUCTURE, les « Directives d'installation et instructions spéciales » fournies par VSGI pour ce produit s'appliquent expressément. Lors de l'installation de deux ou plusieurs unités de vitrage ignifugé adjacentes (vitrage structurel), en raison de la protection contre les incendies et des interactions possibles entre les matériaux, il est important d'utiliser uniquement des matériaux d'étanchéité et le ruban adhésif intumescent approuvés par VSGI* pour coller les joints.

*Remarque : VSGI n'a aucun contrôle direct sur les composants du vitrage en ce qui concerne leur production, les variations de qualité ou les fluctuations de leurs propriétés. Par conséquent, toutes les informations constituent une recommandation relative à la prestation, pour laquelle aucune garantie ou caution n'est accordée par VSGI.

Pendant la phase de construction du chantier, toute contamination atmosphérique doit être évitée. Toutefois, si cela se produit, il convient de laver immédiatement les contaminants à l'aide de produits non abrasifs jusqu'à l'élimination totale des résidus.

Plus particulièrement, les résidus de béton ou de ciment, les enduits et les mortiers sont très alcalins et risquent d'attaquer la surface du verre si ces derniers ne sont pas éliminés immédiatement par un rinçage abondant à l'eau. De tels dépôts ou des dépôts poussiéreux ou granuleux sur la surface du verre doivent être correctement éliminés avec de l'eau pure et jamais à sec.

Les travaux de soudage dans la zone des vitres résistantes au feu nécessitent une protection complète de la surface contre les cordons de soudure et les projections d'étincelles. Afin de limiter la contamination et les dommages, nous vous recommandons d'appliquer des films de protection provisoires sur les vitres résistantes au feu. Les professionnels qui interviennent ensuite sur le chantier doivent être informés des mesures de protection nécessaires.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES PRODUITS

Pendant l'utilisation du vitrage, un nettoyage approprié à intervalles réguliers est nécessaire. Lors du nettoyage du CONTRAFLAM / SWISSFLAM / CONTRAFLAM STRUCTURE, nous recommandons l'utilisation d'une grande quantité d'eau pure afin d'éviter que les particules de saleté ne détériorent la surface du verre par frottement. Par exemple, les éponges douces et propres, le cuir, les chiffons ou les essuie-glaces en caoutchouc, exempts de particules abrasives telles que des résidus de sable ou de mortier, sont parfaitement adaptés.

Le processus de nettoyage peut être accompagné de l'utilisation de produits de nettoyage très neutres ou de nettoyants commerciaux pour vitres. Si les impuretés sur le verre sont des résidus de graisse ou de mastic, il est possible d'utiliser des solvants disponibles dans le commerce tels que l'alcool éthylique (spiritueux) ou l'isopropanol pour le nettoyage. Parmi tous les agents de nettoyage chimique disponibles, les solutions alcalines, les acides et les agents contenant du fluorure sont à proscrire. L'utilisation d'outils métalliques tranchants et aiguisés, par exemple des spatules ou des couteaux, peut causer des dommages permanents à la surface (rayures). Il est interdit de racler une surface à l'aide d'une lame de rasoir. Les produits de nettoyage ne doivent en aucun cas endommager la surface du verre.

Pour les vitres à revêtement extérieur et tous les autres produits en verre spécial, il convient de respecter les spécifications et les instructions du « Guide de nettoyage du verre » publié par le Bundesverband Flachglas e.V. ou de consulter les spécifications du fabricant.

Inclusions de sulfure de nickel

La gamme CONTRAFLAM contient du verre de sécurité trempé, qui, dans certains cas, peut développer des fractures spontanées causées par des inclusions de sulfure de nickel dues aux matériaux et aux processus de production. Par conséquent, il est recommandé d'utiliser du verre de sécurité trempé et résistant à la chaleur (testé « HST »), notamment en fonction de l'utilisation prévue ou des exigences de la législation relative à la construction. Avec un test « HST », le risque de rupture peut être réduit de manière significative, mais pas totalement. La casse spontanée n'est donc pas couverte par la garantie du produit.